

# Circuit BLEU CIEL 6km





Etape 1 : Départ de l'Office de Tourisme. Prendre à gauche sur la Rue Pierre Nonnet.



Etape 2 : Monter la Rue Louis Caillaud.



Etape 3 : En haut de la rue, prendre à gauche sur la Rue Renoir et continuer tout droit jusqu'à la prochaine intersection.



Etape 4 : A l'intersection, continuer tout droit sur le chemin pédestre "Le Chemin du Golf".



Etape 5 : A l'intersection, continuer tout droit sur le Chemin de la Tuilerie.



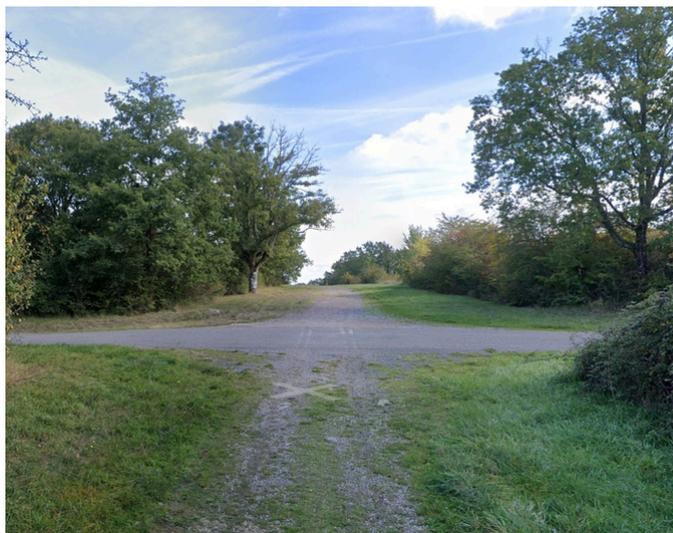
Etape 6 : Au stop, prendre à droite. Puis continuer sur 100 m.



Etape 7 : Tourner à gauche sur le chemin et continuer tout droit pendant 500 m.



Etape 8 : Tourner à droite sur le chemin pédestre et continuer jusqu'à la prochaine intersection.



Etape 9 : A l'intersection, tourner à gauche sur le chemin pédestre jusqu'à la prochaine route.



Etape 10 : Tourner à droite sur la Rue du Paradis et continuer tout droit jusqu'à l'Avenue de la Gare



Etape 11 : Au bout de la Rue du Paradis, traverser l'Avenue de la Gare pour rejoindre la Rue de la Baignade.



Etape 12 : A la première intersection, ignorer la rue à gauche et continuer tout droit dans la Rue de la Baignade.



Etape 13 : Prendre la première rue à gauche puis continuer tout droit jusqu'à la Baignade



Etape 14 : Continuer tout droit sur le chemin pédestre.



Etape 15 : A la sortie du chemin, rendre à droite sur la Rue des Remparts et continuer tout droit.



Etape 16 : Au bout de la Rue des Remparts, prendre à droite sur la Rue Notre Dame.



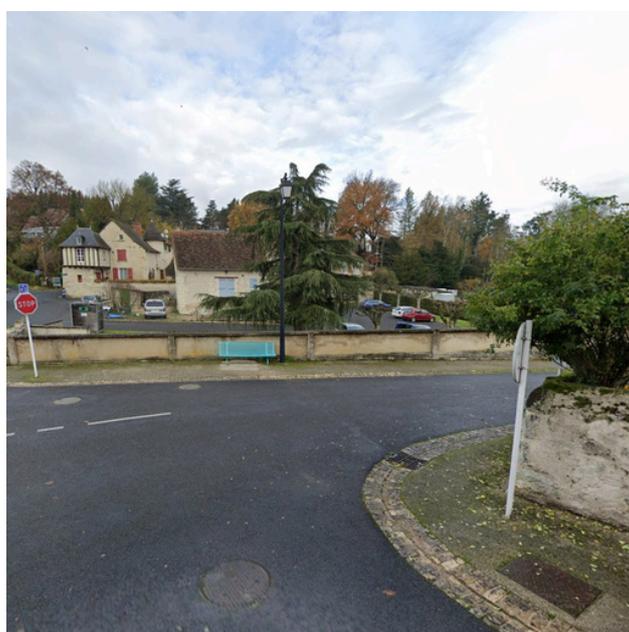
Etape 17 : Au bout de la Rue Notre Dame, traverser la Rue Bourbon pour récupérer la Rue Saint Denis.



Etape 18 : Prendre à gauche sur la Rue Saint Barthélémy.



Etape 19 : Ensuite, tourner à droite dans la Rue Saint Louis. Puis continuer jusqu'à la fin de cette rue.



Etape 20 : A l'intersection, tourner à droite dans la Rue de la Cale et continuer tout droit jusqu'au bout de la rue.



Etape 21 : En bas de la rue, prendre à gauche, traverser le pont pour rejoindre la Rue des Tanneries. Remonter cette rue.



Etape 22 : En haut de la Rue des Tanneries, traverser dans la rue de l'Arceau.



Etape 23 : A l'intersection, prendre à gauche sur la Rue Pierre Denis Rousseau. Puis continuer tout droit pendant 300 m.



Etape 24 : Tourner à droite sur le Boulevard Victor Hugo pour rejoindre l'Office de Tourisme.